

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 2 juillet 2015**

**DCM N° 15-07-02-28**

**Objet : Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2014-2015.**

**Rapporteur: M. BELHADDAD**

**1) Subventions aux associations sportives au titre de la Coupe d'Europe**

Dans le cadre du soutien financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives pour l'organisation ou la participation à une Coupe d'Europe et en complément de la subvention initialement attribuée au titre du fonctionnement des clubs pour la saison sportive 2014/2015, il est proposé d'accorder les subventions suivantes :

- 100 000 € à Metz Handball pour la participation de son équipe A féminine à la Ligue des Champions. La saison 2014-2015 est considérée comme une saison de transition par le nouvel entraîneur, qui a souhaité permettre aux jeunes joueuses issues du centre de formation d'intégrer l'équipe première. Avec cette équipe rajeunie, le Metz Handball se qualifie pour le tour principal de la Ligue des Champions, notamment grâce à deux victoires face aux roumaines de Baia Mare. Aussi appelée C1, la Ligue des Champions est la compétition européenne de référence au cours de laquelle s'affrontent les meilleures équipes et chaque année, les champions nationaux en titre ont le privilège d'y participer. Organisée par la Fédération Européenne de Handball, cette compétition est annuelle et se compose de plusieurs tours de qualification avant d'entrer dans le tour principal et les phases finales. Le club messin se classera 5<sup>ème</sup> de son groupe à l'occasion du tour principal de la compétition.
- 45 000 € à Metz Tennis de Table pour la participation de l'équipe PRO A Dames à la Ligue des Champions. Engagées pour la deuxième année consécutive en Ligue des Champions, les messines termineront 3<sup>ème</sup> du groupe derrière Linz et Berlin. Ce résultat a permis à l'équipe d'être engagée en Coupe d'Europe ETTU (European Table Tennis Union Cup). Après avoir battu Budaorsi en quarts et Carthagène en demies finales, le club atteindra sa première finale de Coupe d'Europe. Quatre jours plus tard, les messines décrocheront le premier titre de Championnes de France de leur histoire.
- Après une nouvelle saison exceptionnelle sur le plan des résultats sportifs (Champion de France de Triplette, vainqueur de la Coupe de France, Double vainqueur en 2012 et 2013 de la Coupe d'Europe des Clubs), il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € au bénéfice de la Ronde Pétanque selon le détail suivant :
  - 5 000 € pour l'organisation à Metz du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe d'Europe des Clubs du 24 au 26 juillet 2015,

- 5 000 € pour la participation de l'équipe A en cas de qualification aux phases finales de la Coupe d'Europe des Clubs. Le second tour sera organisé fin novembre prochain dans le pays qui doit encore être désigné.

## 2) Subventions de fonctionnement

En complément des subventions attribuées au titre du financement des clubs sportifs pour la saison 2014/2015 lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs sportifs, il est proposé d'attribuer pour un montant total de 62 500 € les subventions de fonctionnement suivantes dont le détail figure ci-dessous :

- Rugby Club de Metz Moselle 15 000 €  
(Subvention exceptionnelle de participation aux frais de déplacements supplémentaires liés à la montée de l'équipe première en Fédérale 3).
- Association Sportive Metz Grange-aux-Bois 3 500 €  
(Subvention destinée à soutenir l'embauche d'un animateur sportif dans le cadre d'un emploi avenir dont le projet professionnel est l'obtention du Brevet d'Etat spécifique d'éducateur sportif).
- ASPTT Tennis 3 000 €  
(Subvention exceptionnelle pour soutenir le Pôle Haut Niveau).
- ASPTT Omnisports 30 000 €  
(Il est proposé au Conseil Municipal d'annuler la subvention d'équipement de 30 000 € accordée à l'occasion du Conseil Municipal du 27 février 2014 pour l'entretien des installations sportives au complexe des Hauts Peupliers et de la requalifier en subvention exceptionnelle de fonctionnement pour le même montant).
- Union Sainte Marie Metz Basket 11 000 €  
(Subvention exceptionnelle pour soutenir le projet de développement du centre de formation basket géré par l'Union Sainte Marie Metz Basket).

## 3) Financement pour l'organisation de manifestations sportives

Enfin, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 3 250 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- L'organisation par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle de la semaine « Sentez-vous Sport » qui aura lieu du 16 au 20 septembre 2015 Place de la République, sur l'Esplanade et au Plan d'Eau. A l'occasion de ces 5 jours, plus d'une cinquantaine de disciplines sportives seront proposées à un public attendu très nombreux (1 750 €).
- « Le Raid Saharienne Séries Metz » organisé par l'association Planet Aventure en partenariat avec Ultimate Event Organisation les 19 et 20 septembre 2015. La « Saharienne séries » est un raid multisports qui puise toute son originalité dans l'organisation d'un événement 100% féminin, il allie solidarité, partage et découverte. Cet événement se compose d'une course accessible à toutes (même aux débutantes). Par équipe de deux, elles vont durant deux jours participer à différentes épreuves (Course, Canoë, VTT, Trail, tir à l'arc etc.). Quarante équipes sont attendues sur cet événement et Metz fait partie des cinq Villes françaises sélectionnées pour organiser ce rassemblement sportif solidaire et social (1 500 €).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs sportifs,

**CONSIDERANT** que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour un montant de 220 750 € :
  - 1) Subventions aux associations sportives au titre de la Coupe d'Europe**
    - Metz Handball 100 000 €
    - Metz Tennis de Table 45 000 €
    - La Ronde Pétanque 10 000 €
  - 2) Subventions de fonctionnement**
    - Rugby Club de Metz Moselle 15 000 €
    - Association Sportive Metz Grange-aux-Bois 3 500 €
    - ASPTT Tennis 3 000 €
    - ASPTT Omnisports 30 000 €
    - Union Sainte Marie Metz Basket 11 000 €
  - 3) Financement pour l'organisation de manifestations sportives**
    - Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle (Semaine « Sentez-vous Sport » – 16 au 20 septembre 2015) 1 750 €
    - Planet Aventure (« Le Raid Saharienne Séries Metz » – 19 et 20 septembre 2015) 1 500 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 12

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**